

Pierre BECCARIA

DICTIONNAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA RÉSILIENCE ET DE LA TRANSITION

Revisiter un espace de débat
et d'arbitrage

Préface de Pierre CORNU et postface de Jean PRUVOST



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2026

www.honorechampion.com

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

Foi en un avenir commun ou pétition de principe, le propos de la Commission Brundtland que nous citons en exergue nécessite un examen au fil de quatre décennies qui reprennent sans discontinuer le mot d'ordre de développement durable.

Pour cela, le présent ouvrage recueille nos notes sur deux cents textes et discours officiels abordant l'intégration de l'environnement et du développement, et aussi quelques centaines d'éléments institutionnels qui leurs font contexte. Ils constituent habituellement le domaine d'une communauté de sherpas voire de cornacs et ne sont aisément compris que par des spécialistes de relations internationales, de droit et d'économie du développement ou de l'environnement. Mais, à notre connaissance, ni les uns ni les autres ne les ont rassemblés pour les condenser et les commenter.

C'est ce que nous proposons de faire pour repérer la prise en compte de ces textes dans les politiques publiques. Cela pallie quelque peu l'appui de la linguistique de corpus appliquée et de la philosophie des rationalités qui n'a pas été prodigué pour des documents qui ont réuni une centaine d'experts: *Sauver la planète** (1991), *ASCEND 21** (1992), *Our Common Journey** (1999), *Environnement et développement: l'enjeu pour la France** (2000) ou la série de *Rapport mondial sur le développement durable** depuis 2014.

La notion politique de développement durable avant le concept de durabilité

Notre ouvrage tente de rendre compte de la notion politique voire administrative qu'est le développement durable, de ses antériorités à son temps fort puis à ses inflexions: vers la gouvernance, vers la résilience et vers des initiatives locales de transition. Sa traduction scientifique sera abordée dans un autre dictionnaire dédié aux sciences de la durabilité. Le présent dictionnaire abordera certains rapports scientifiques officiels, ceux par exemple du GIEC*, de l'IPBES*, de l'UICN* ou de la CNULCC*. Mais il entre dans le système d'indicateurs

du développement durable surtout par la dimension institutionnelle. Le dictionnaire dédié aux sciences de la durabilité traitera cette dimension par des sciences politiques, mais entrera dans le système d'indicateurs du développement durable, surtout par ses trois autres dimensions économique, environnementale et sociale.

Notre démarche en deux dictionnaires est permise par trois postulats.

Le premier est que la notion politique de développement durable a précédé le concept scientifique de durabilité. En effet, la *Stratégie mondiale de conservation* (UICN, 1980) et *Notre avenir à tous* (CMED, 1987) précèdent une durabilité partielle, car économiciste, donc écartant du développement durable : en prônant l'état stationnaire comme *For the Common Good* (Daly et Cobb, 1989) ou ayant une vision trop large des limites de l'environnement comme *Sustainability: An economist's perspective* (Solow, 1991). Notons que *Halte à la croissance ?** (MIT, 1972), *L'économie et le vivant* (Passet, 1976) ou *Our Common Journey** (NCS/Clark, 1999) abordent une problématique mondiale mais sur une base assez différente de celle du développement durable. En outre, le financement privé des deux ouvrages américains a été assuré par des entreprises liées à des énergies carbonées, ce qui interroge sur leur pris en compte de l'intérêt général et du long terme. Les deux premiers ouvrages n'ont certes pu tenir compte des négociations internationales, le troisième s'en est détaché par scepticisme.

Le second postulat pose que le politico-administratif a doté la recherche de crédits pour suivre les évolutions biogéochimiques et la mise en pratique de ses orientations. Certes des scientifiques ont lancé des alertes. Mais c'est à l'action publique d'arbitrer la transversalité des dimensions économique, environnementale et sociale, donc de mobiliser des compétences de modélisation scientifique à cette fin.

Enfin, troisième postulat, il est plus pratique de commencer par les textes institutionnels, car ils sont en nombre limité (quelques centaines) comparativement à la littérature scientifique foisonnante sur la durabilité (dizaines de milliers), sachant que la spécialisation académique tend à écarter de la transversalité entre les quatre dimensions du développement durable. Le concept de durabilité a été diffracté par différentes disciplines en multiples facettes correspondant : à une théorie (ex. capital naturel) ou à une activité (ex. tourisme durable). Les approches globales (ex. bioéconomie, *sustainability science*) sont plus rares et proposent des notions politiques assez différentes du développement durable (ex. ralentissement, *transition to sustainability*). La communauté scientifique

doit trouver sa place auprès d'une décision publique peu localisable, du fait de la gouvernance, pour intégrer le développement et l'environnement. Cette intégration est un problème inédit car mondial et multiniveau, multi-complexe (nécessaire, possible, contingent) et impérial (les observateurs sont dans l'expérimentation).

Mieux critiquer les textes officiels

De multiples contributions qui ont pour titre «développement durable» exploitent assez peu les documents officiels. Elles introduisent leur propos par un exercice définitoire citant parcimonieusement une part plus ou moins importante de la définition canonique du chapitre «Vers un développement durable» de *Notre avenir à tous*. À la suite de quoi, elles s'approprient librement une forme d'environnement intégrée à telle ou telle activité humaine selon telle ou telle discipline. De rares contributions tentent des exégèses intéressantes, mais on peut s'interroger sur ce qu'elles apportent au bout du compte en compréhension du développement durable. Un survol des textes et des sommets juge que cette notion est «un problème non une solution» (Vivien, 2005). Une exégèse fouillée conclut à une «illusion motrice» (Zaccai, 2002).

Toutes ces appropriations minimales des textes fondateurs prêtent certes une attention à un espace de débat. Mais elles contribuent à un déséquilibre entre une expression largement rebattue et une notion trop sommairement vulgarisée. D'où une sorte d'usure sans véritable usage de *développement durable*. On pourrait penser que le climat, la biodiversité ou la désertification parlent sans doute plus au grand public. Mais ces trois problèmes majeurs du développement durable ne sont qu'une part des interactions entre les deux systèmes complexes que sont l'environnement et le développement. En outre le GIEC*, l'IPBES* ou l'UICN* rendent plus compte des dégâts que des motifs d'action publique dans le jeu des négociations. Or ce sont bien ces motifs qui sont au cœur de la notion politique de développement durable.

Pour bien la définir, citer une ligne de la page 51 du rapport Brundtland ne suffit pas. Il faut aborder les autres définitions du rapport et chercher des compléments définitoires dans des énoncés épars. Plus encore, il faut assimiler près de mille pages en textes fondateurs : tant ceux produits avant le rapport Brundtland pour comprendre la confluence d'énoncés sur le développement et l'environnement ; que ceux du Sommet de la Terre de 1992 pour comprendre la médiatisation du développement durable.